



Communiqué de presse
Mercredi 5 juillet 2017

Agriculture bio : un pacte régional ambitieux pour les trois ans à venir

Pierre Dartout, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **ont signé un Pacte d'ambition régionale pour l'Agriculture Biologique ce mercredi 5 juillet 2017 à 16h15, dans le hall de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin à Villenave d'Ornon (210 chemin de Leysotte)**. Cette signature s'est déroulée **en présence de Phil Hogan**, commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, **de Manuel Tunon de Lara**, président de l'université de Bordeaux et **d'Alain Blanchard**, directeur de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin. **Le pacte est réalisé en partenariat étroit avec les organisations agricoles (InterBio, FRAB et Chambre régionale d'agriculture), également signataires.**

Couvrant la période 2017-2020, **il réaffirme l'intérêt et le souhait de développer et accompagner la dynamique de ce mode de production.**

La stratégie affichée par l'ensemble des acteurs est bien **une approche filière** avec des mesures pour toute la chaîne de valeur : de la formation à la transformation, de la production à la restauration collective, sans oublier la structuration de la filière ou sa promotion.

Un tel dispositif, unique en France, n'a pu voir le jour qu'avec un travail de construction mené avec l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique. Il traduit l'engagement de tous pour que la Nouvelle-Aquitaine reste une des régions leader dans le domaine de l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine

Avec plus de 200.000 ha (5% de la superficie agricole), 4.800 producteurs et 1.500 entreprises de transformation et distribution, la Nouvelle-Aquitaine est **une des régions leader en France** en matière d'agriculture biologique dans un contexte de forte demande des consommateurs.

En effet, ce mode de production, qui met en application des pratiques favorables à la sauvegarde de l'environnement et à la fourniture d'aliments sains et de qualité, répond à une attente sociétale.

Les filières de l'agriculture biologique sont aussi des sources de valeur ajoutée pour les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires de la région et présentent un dynamisme important avec **notamment une augmentation de 37% des surfaces en conversion en 2 ans.**

L'agriculture biologique a relevé de multiples défis et n'est plus un marché de niche, elle est aujourd'hui ancrée solidement dans le paysage agricole et agroalimentaire français et

régional. **Mais les challenges à surmonter sont encore nombreux** : poursuivre la croissance de la production pour répondre à la demande, améliorer l'organisation de la filière tout en garantissant une juste répartition de la valeur ajoutée et donc une juste rémunération des producteurs, favoriser le développement du bio dans la restauration hors domicile notamment dans les lycées, valoriser la production biologique locale...

Contacts presse :

Préfecture : Sophie Billa - 06 07 62 05 99 – pref-communication@gironde.gouv.fr

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj - 06 18 48 01 79 - presse@nouvelle-aquitaine.fr